



RECRUTEMENT D'UN PUERICULTEUR/UNE PUERICULTRICE POUR LES ECOLES LENSOISES (H/F/X)

Activités demandées par la fonction (liste non exhaustive)

Accompagnement des enfants

- Accueillir les enfants et favoriser leur intégration dans la classe.
- Veiller au bien-être physique, affectif et psychologique de chaque enfant.
- Observer les comportements, les réactions et les besoins des enfants afin d'adapter son accompagnement.
- Identifier les difficultés éventuelles (sociales, relationnelles, émotionnelles ou développementales) et en faire part à l'enseignant ou à la direction.
- Accompagner les enfants dans l'acquisition de l'autonomie (habillage, passage aux toilettes, hygiène, repas, rangement, déplacements...).
- Consoler, rassurer et sécuriser les enfants lors des moments de séparation, de fatigue ou de difficulté.
- Favoriser le respect des règles de vie collective, l'apprentissage du vivre ensemble et la gestion des conflits.
- Encourager les interactions positives entre enfants et promouvoir le respect de chacun.

Soutien aux apprentissages

- Participer à la mise en œuvre des activités pédagogiques préparées par l'enseignant.
- Stimuler les apprentissages au travers de jeux, d'activités d'éveil, de psychomotricité, de lecture, de musique, de chant ou d'expressions artistiques.
- Encourager l'expression, la communication, la créativité et le développement moteur des enfants.
- Valoriser les progrès et les réussites de chaque enfant dans le respect de son rythme de développement.
- Adapter son intervention aux besoins spécifiques des enfants et proposer des approches différenciées lorsque cela s'avère nécessaire.

Sécurité et bien-être

- Assurer une surveillance constante des enfants afin de prévenir les accidents.
- Veiller au respect des règles d'hygiène et de sécurité.
- Participer à l'aménagement d'un environnement sécurisé, stimulant et adapté aux jeunes enfants.
- Accompagner les enfants lors des repas, des récréations, des déplacements et des différentes activités scolaires.
- Apporter les premiers soins dans les limites de ses compétences et appliquer les procédures prévues en cas d'accident ou de maladie.

Travail en équipe

- Collaborer quotidiennement avec les enseignants, la direction et les autres membres du personnel.
- Participer aux réunions de concertation lorsque cela est demandé.
- Échanger les informations utiles au suivi des enfants dans le respect du secret professionnel et du devoir de discrétion.
- Participer activement à la mise en œuvre du projet pédagogique de l'établissement.

Relations avec les parents

- Accueillir les parents avec bienveillance.
- Favoriser un climat de confiance dans les échanges quotidiens.
- Communiquer les informations utiles dans le respect des consignes de l'enseignant et de la direction.
- Adopter une attitude professionnelle, respectueuse et ouverte à la diversité des familles.

Profil

- Faire preuve de disponibilité ;
- Travailler avec organisation, méthode et rigueur ;
- Être capable de travailler de manière autonome tout comme en équipe ainsi qu'avec les autorités communales ;
- Être posé(e) et faire preuve de patience et de tolérance ;
- Faire preuve de créativité ;
- Respecter des horaires.
- Être capable d'anticiper les besoins des enfants et d'adapter son intervention aux situations rencontrées ;
- Faire preuve de discrétion, de disponibilité et de sens des responsabilités ;
- Respecter les règles de sécurité, d'hygiène et les obligations liées à la fonction ;
- Être capable de gérer des situations de stress, des conflits entre enfants et des imprévus avec calme et professionnalisme ;
- Adhérer aux valeurs de l'enseignement communal et au projet pédagogique de l'établissement.

Contrat

Statut : Contractuel

Type de contrat : Contrat de travail à durée déterminée du 24 août 2026 au 2 juillet 2027 inclus renouvelable.

Régime de travail : 30h24/semaine

Salaire de la fonction : Une rémunération annuelle brute correspondant aux barèmes applicables à la Fédération Wallonie Bruxelles avec possibilité de valorisation de l'ancienneté

Conditions de recrutement

Le candidat doit répondre aux conditions suivantes :

- Être âgé(e) d'au moins 18 ans;
- Être ressortissant de l'Union Européenne ;
- Avoir une connaissance de la langue française jugée suffisante au regard de la fonction à exercer ;
- Être détenteur d'un diplôme en puériculture
- Avoir le brevet de moniteur breveté ou de coordinateur est un atout.
- Être en possession du permis B.
- Jouir de ses droits civils et politiques ;
- Réussir un examen de recrutement en une phase :
 1. Une épreuve orale. Celle-ci a pour vocation, entre autres, d'évaluer la personnalité du candidat, de s'informer sur ses motivations, d'évaluer ses compétences, d'évaluer ses aptitudes à prendre des initiatives et, en général, son raisonnement.

Les candidat(e)s doivent y obtenir un minimum de 60% des points pour être déclaré(e) lauréat(e).

Conditions de recrutement

Les candidatures doivent être adressées à l'attention du service du personnel par courrier_à Place de la Trinité 1, 7870 LENS ou par courriel à l'adresse personnel@commune-lens.be **au plus tard pour le 15 juillet 2026.**

Elles doivent être accompagnées des pièces suivantes :

- un extrait récent (moins d'un mois) du casier judiciaire modèle 2 ;
- une copie lisible des titres requis.
- une lettre de motivation
- un curriculum vitae

Les dossiers incomplets ou réceptionnés hors délais ne seront pas acceptés.

Le collège se réserve le droit d'effectuer une sélection préalable des candidats sur base des lettres de motivation et CV reçus en fonction de la pertinence des candidatures et de l'adéquation du profil à la fonction. Le collège se réserve également le droit de relancer l'appel à candidatures si le nombre de candidatures reçues n'est pas suffisant
